

Objectifs

Comprendre les risques de son métier, l'intérêt de la prévention

Connaître le fonctionnement du corps humain et ses limites

Observer son travail et repérer ce qui peut nuire à sa santé et celle de ses collègues, au quotidien. Dans les aides à la mobilisation des personnes

Développer une écoute, une observation, une relation empathique

Contribuer à la mise en œuvre de la Prévention des Risques liés à l'Activité Physique dans son entreprise

Méthode

Exposés interactifs s'appuyant sur les expériences des stagiaires

Travail de groupe apportant des visions plurielles sur les pratiques

Résolution de situations problèmes permettant une appropriation des savoirs théoriques présentés

Analyse de poste

Jeux de rôles permettant une identification des risques

Mise en situation d'aide à la mobilisation des personnes

Contenu

Les enjeux de la prévention sur les risques et la santé au travail

- Identifier risques, dangers, notion d'accidents du travail et maladies professionnelles.
- Les principes de la prévention des risques professionnels.

Les risques sur le corps humain des activités physiques au travail

- Comprendre le fonctionnement du corps humain, ses modes de déplacement naturel.
- Repérer les atteintes à la santé TMS/RPS lors des pratiques professionnelles.
- Analyser les risques de sa propre activité.
- Intégrer les différentes pratiques de manutention, de sécurité physique et d'économie d'effort.
- Accompagner la mobilité des personnes aidées en prenant soin de l'autre et de soi.

Références d'appui remis aux participants :

- Devenir acteur PRAP Ed 7201 nov 2011 (mémento INRS)
 - Devenir acteur PRAP / Ed 7202 Guide aidants soignants
 - ED 6415 Démarche ALM / ED 4701 / ED 4703
 - Affiches / Vidéos / Documents INRS
- (Grille d'observation et d'analyse de situation de travail dangereuse)

Organisation de la formation : 28 heures en intra (en 2 sessions)

Nombre de participants : 4 à 10 personnes

Tarif : 900 euros / jour TTC

Intervenante : Sylvie Caire formatrice PRAP 2S ALM - IBC

Public : Salariés du secteur sanitaire et social - Adaptée aux personnes en situation de handicap

Lieu : Session intra

Prérequis : Aucun

Certification :

Certificat d'acteur PRAP 2S / ALM délivré aux personnes qui ont :

- Suivi la totalité de la formation
- Réussi l'évaluation certificative

Validité du certificat : 2 ans (MAC* : Tous les 24 mois)

*Maintenance des Acquis et des Compétences – Se référer à la Fiche 4